

**ECOLE « La petite trousse » de SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF**  
**CONSEIL D'ECOLE N° 1 - Jeudi 14 octobre 2021 - 19h -**

Présents :

**Enseignants :** Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Dutheil, M. Lachal

**Parents :** Mme Beauchamp Ludivine, Mme Créton Coline, Mme Lacarelle Elodie, Mme Delorme Marie-Ange, Mme Deuscht Barbara, Mme Durix Juliette, Mme Stevens Coline

**Mairies :** M. Chanut, Mme Jonon et Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Boucaud et Mme Couturier pour la mairie de Châteauneuf, Mme Bresson pour la mairie de Tancon, Mme Dessertine pour la mairie de Saint-Edmond

Excusés : Mme Tarje (DDEN), Mme Wolff et Mme Mijieux (enseignantes), Mme Bailly (maîtresse RASED), Mme Corre, M. Bert (mairie St-Maurice), Mme Tornare (parent)

Présidente de séance : Mme Giraud                      Secrétaire de séance : Mme Pires De Sa

### **RESULTAT DES ELECTIONS**

83 votants sur 114 inscrits; 5 bulletins nuls ; Taux de participation : 73 %

Titulaires : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Créton Coline, Mme Lacarelle Elodie, Mme Tornare

Suppléants : Mme Delorme Marie-Ange, Mme Deuscht Barbara, Mme Durix Juliette, Mme Stevens Coline

Remerciements aux parents candidats qui sont venus faire la mise sous enveloppe.

Remerciements aux parents qui s'étaient portés candidats et qui ont bien voulu se retirer afin de ne pas constituer 2 listes: Mme Devigne Luce, Mme Lapalu Lucile, Mme Troncy Déborah et M. Level Kévin.

### **ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE**

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), la DDSN (Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale : Mme Villiers Claire), les membres du RASED (Mme Bailly Mathilde), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Rappel : le conseil n'est pas une séance ouverte au public

Fréquence : 3 par an + sur demande des directeurs, du maire ou de la moitié des membres

Rôle : Voter le règlement intérieur lors 1<sup>er</sup> conseil d'école

Consulter les personnes présentes pour qu'elles donnent leur avis sur les points qui sont à l'ordre du jour

### **VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Lecture du règlement intérieur dont un seul point a été modifié par rapport à celui de l'année dernière :

L'accueil de tous les élèves se fait dans les classes les matins et dans la cour les après-midis.

Après lecture, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à 19h30.

## **PRESENTATION DE L'ECOLE**

Total : 77 élèves (60 familles)

15 en CM1-CM2 (9+6) / 20 en CE1-CE2 (11+9) / 20 en MS-CP (12+8) / 22 en TPS-PS-GS (1+18+3)

1 nouvel élève de TPS va intégrer l'école en novembre : l'effectif global sera ainsi de 78 élèves.

Les PS qui reviennent à l'école les après-midis sont couchés. Chaque enfant a son propre matelas mais la salle de sieste ne peut pas accueillir plus de 13 enfants.

Les maîtresses de la classe de TPS-PS-GS peuvent donc entièrement se consacrer aux 3 GS les après-midis, ce qui compense avec l'effectif important des PS dans cette classe-là.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est terminée et les données envoyées sont les suivantes : prévisions de 79 élèves.

Pour la rentrée 2022, 3 élèves de Tancon réintégreront leur village en GS, 6 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 10 nouvelles inscriptions (6 enfants nés en 2019 et 4 en 2020), ce qui porterait l'effectif de la rentrée 2022 à 79 élèves.

Ces effectifs sont corrects mais il faudra quand même être vigilant.

Mme Giraud rappelle que l'école a eu été menacée d'une fermeture de classe, ce qui impliquerait de répartir les élèves en 3 classes au lieu de 4. Ceci aurait comme conséquences des effectifs beaucoup plus chargés et plus de niveaux dans chaque classe.

Mme Giraud rappelle que 2 ATSEM sont présentes en maternelle les matins et 1 les après-midis. Ce rythme-là convient tout à fait à l'école mais il devient problématique quand 1 ATSEM est absente car l'école se retrouve alors avec 1 seule ATSEM le matin et il est difficile de faire fonctionner une classe de maternelle sans aide.

1 AESH est également présente dans l'école puisque 2 enfants ont une notification.

## **PROJET D'ECOLE ET LABELLISATION E3D**

Rappel des 4 axes du projet d'école 2018-2022 « Communication »

Objectif : aider l'enfant à mieux communiquer en améliorant sa communication verbale, non verbale, et écrite

Différentes actions :

Axe 1 : Faire vivre la BCD

Les 2 étagères achetées permettent d'avoir une bibliothèque plus fonctionnelle.

Axe 2 : Participer aux rencontres sportives, aux projets de Colégram, organiser des sorties et des voyages scolaires

Axe 3 : Le blog de l'école

Dans ce cadre-là, Mme Giraud annonce que le 3<sup>ème</sup> VPI (vidéo projecteur interactif) a été installé fin août dans la classe des MS-CP. Il a été financé par la municipalité qui a reçu une subvention de l'état de l'ordre de 50 %. Mme Giraud remercie la mairie pour cet investissement qui permet une conduite de classe bien plus dynamique.

L'équipe enseignante invite les parents à consulter le blog régulièrement.

Axe 4 : Relaxation et développement du contrôle inhibiteur.

Axe travaillé quotidiennement en classe ou en APC.

### **Labellisation E3D :**

L'école est labellisée E3D (E3D = École en Démarche de Développement Durable), car l'établissement s'engage dans une démarche globale de développement durable dans son mode de fonctionnement et à travers les enseignements délivrés.

L'école est en effet vigilante au respect de l'environnement (tri des déchets, compost, récupérateur d'eau, jardin, hôtel à insectes...), elle a naturellement été labellisée E3D en juillet 2020. Elle peut prétendre au niveau 2 de cette labellisation et présentera son dossier pour qu'il soit examiné lors de la commission de janvier.

On espère que les élèves qui sont au cœur de cette démarche sauront transmettre et réinvestir leurs connaissances sur les enjeux du développement durable.

Dans ce cadre, 2 classes bénéficient d'interventions par le SYMISOA : la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique initiera les MS-GS-CP à la pêche aux petites bêtes le 6 mai et la fédération de pêche de la Loire reconstituera un milieu de vie aquatique avec les CE le 9 décembre.

### **PROJETS DES CLASSES**

Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Exercice d'évacuation incendie effectué le 21 septembre 2021 : évacuation des locaux en 1 min 45, exercice très satisfaisant.

L'exercice « attentat-intrusion » de confinement sera réalisé le lundi 22 novembre 2021. Les enfants resteront un petit moment confinés : 10 min en salle de sieste pour les maternelles et 15 min dans les toilettes pour les élémentaires. Ils doivent rester calmes et silencieux.

1 autre exercice d'évacuation incendie sera réalisé en janvier, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite en mars.

Malgré le contexte sanitaire des projets vivent à l'école :

Anniversaires : ils sont fêtés en commun les derniers vendredis de chaque mois. Une langue étrangère différente est abordée chaque mois.

Nettoyons la nature (15 kgs de déchets récoltés).

Animations de la médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles : l'animatrice accueille les classes de TPS-PS-GS et CM1-CM2 une fois dans l'année à la médiathèque, ce qui est peu. Les classes de GS-CP et CE auront 2 accueils supplémentaires à la médiathèque et 1 intervention en classe pour créer un méli-mélo. Ce projet est très intéressant mais il ne concerne que 2 classes. Il y a quelques années, toutes les classes se rendaient à la médiathèque 3 fois par an et une véritable ouverture culturelle était alors proposée aux élèves.

Lors de la réunion de rentrée organisée par le service culture et équipements sportifs de la communauté de communes, les enseignants du secteur de collège de Chauffailles ont donc exprimé leur mécontentement sur ce point-là.

Ecole et cinéma : visionnage d'un film par classe par trimestre. Les films visionnés sont préparés en amont en classe et exploités au retour.

Les CM mèneront un projet avec les collégiens de Jean Mermoz autour de la création d'une affiche sur un des films : les affiches seront vidéo projetées avant le film au cinéma.

Les classes de Saint-Maurice se rendant par 2 au cinéma, 6 bus sont nécessaires sur l'ensemble de l'année.

La communauté de communes offre un transport par classe et par an pour que la classe puisse assister à un spectacle vivant ou à une séance de cinéma. Ceci est très appréciable pour nous car un aller-retour en bus sur Chauffailles revient maintenant à 120€.

Par contre, lors de la réunion de rentrée à la communauté de communes, nous sommes rentrés en conflit avec le responsable de la culture car au lieu de nous financer 4 bus (1 par classe), la communauté de communes ne va finalement nous en financer que 2. Comme nous groupons 2 classes par bus, elle considère que cela compte pour 2 classes. 4 bus étaient donc initialement budgétisés par la communauté de communes mais c'est finalement bien l'école qui devra en payer 4 au lieu de 2.

M. Chanut suggère à Mme Giraud qu'elle demande un rendez-vous avec la future présidente de la communauté de communes puisqu'un nouvel exécutif va être élu le lendemain, accompagnée de ses collègues directeurs du secteur, afin de traiter de cette problématique-là.

Colégram : projet land'art avec M. Descours. L'exposition sera ouverte au public le week-end du 21-22 mai 2022. Le lieu reste à confirmer.

Jardin : entretien du jardin

Mme Giraud remercie vivement tous les parents qui ont entretenu le jardin de l'école durant les vacances d'été car les enseignants l'ont retrouvé plus propre qu'ils ne l'avaient laissé !

Sorties autour du thème de l'année « La nature éveille nos sens » :

TPS-PS-MS-GS-CP : sortie à la journée

CE1-CE2-CM1-CM2 : voyage de plusieurs jours avec nuitées qui reste à définir

Projets à venir :

Fête de Noël : vendredi 17 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)

Fête de carnaval : vendredi 11 février (cuisine, défilé, monsieur Carnaval)

Fête d'été : portes ouvertes le vendredi 01 juillet

Bibliothèque de Saint-Maurice : nous sommes en contact avec Yvette pour l'accueil des classes à la bibliothèque de Saint-Maurice.

La classe des CE travaillera le permis piéton avec le kit de sécurité routière.

L'aide aux devoirs : cette aide aux devoirs se déroule les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h30 dans le bâtiment des P'tits loups. Elle est organisée par la Marmite que nous remercions vivement. Ce sont 11 enfants du CE1 au CM2 qui en bénéficient. L'école apprécie beaucoup cette initiative.

### **BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2021**

Solde au 31 août 2021 : 2 448,47 € (pour rappel solde de 1 782,04 € au 31 août 2020)

L'école a organisé 2 manifestations : vente « Chocolats de Noël » et « photos » qui ont engendré un bénéfice de 1 747 € (1 225 € + 522 €)

La coopérative a reçu 285 € de dons des familles en début d'année.

Les dépenses de la coopérative sont les suivantes : affiliation (175€), étagères (665€), matériel pour le jardin (285€), matériel divers (250€).

Mme Giraud remercie également Les familles rurales pour leur don de 1 000€ au moment de Noël qui sert à acheter les cadeaux de classe de Noël.

Reconduction des 2 manifestations pour cette année scolaire : vente « Chocolats du coeur », photos de classe avec portraits.

### **BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX**

Budget municipal annuel papeterie et librairie de 3 500 € : achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs, des manuels, du matériel de papeterie pour les 4 classes.

Pour la rentrée 2022 : Mme Giraud questionne la mairie sur le budget pour la rentrée 2022. M. Chanut répond que le budget n'est pas encore voté.

Les enseignants souhaiteraient avoir une avance sur le budget pour pouvoir commander dès janvier si besoin, tout en restant dans le budget alloué : M. Chanut est d'accord.

Travaux dans l'école :

La classe des CE a été entièrement repeinte durant l'été. Mme Giraud remercie la mairie car c'est beaucoup plus agréable pour tout le monde de travailler dans des locaux entretenus.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Les dates des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres sont fixées : lundi 07 février et lundi 13 juin 2022 à 19h.

La participation des enfants aux célébrations des commémorations est abordée : ce ne sera pas possible pour celle du 11 novembre, l'école peut peut-être envisager de participer à celle du 8 mai.

La séance est levée à 20h35.

La présidente de séance S. Giraud

La secrétaire de séance A. Pires De Sa

